

PARLONS DROITS

ÉCHANTILLON

**Trousse
d'éducation
aux droits
humains pour
les jeunes**

equitas[®]

EQUITAS – CENTRE INTERNATIONAL D'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS est une organisation à but non lucratif qui contribue à l'avancement de l'égalité, de la justice sociale et au respect de la dignité humaine au Canada et dans le monde grâce à ses programmes d'éducation transformateurs. Parlons droits est un programme mené par Equitas qui favorise la participation active des jeunes (12-25 ans) en développant leur capacité à discuter de questions qui leur sont importantes, à développer des compétences de leadership et à travailler en collaboration sur des projets qui renforcent les communautés et résolvent les conflits de manière pacifique. À travers ce programme, les jeunes identifient des stratégies pour lutter contre la discrimination et l'exclusion tout en favorisant le respect de la diversité dans leurs communautés.

Cette édition de la trousse Parlons droits a été conçue par Myriam Zaidi, Amy Cooper, Vincenza Nazzari, Sarah Lusthaus, Ruth Morrison, Anne-Sarah Cote, Julie Kon Kam King, et Frédérique Lefort.

La première édition (2010) de la trousse Parlons droits a été conçue par : Jean-Sébastien Vallée, Annie Pettigrew et Vincenza Nazzari.

La trousse a été mise en page par The Public Studio, avec le soutien du Comité aviseur jeunesse Parlons droits pour 2017-2018. Nous remercions Carole Michaud pour la traduction.

Parlons droits est un programme qui est mis en oeuvre à travers le Canada, et nous remercions tous les jeunes leaders, nos partenaires et bénévoles pour leurs précieuses contributions au développement du programme et de cette nouvelle édition de la trousse.

Nous aimerions remercier Patrimoine canadien, la Fondation RBC, la Ville de Montréal, le ministère québécois de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, la Fondation Winnipeg, le fonds Inclusion, Telus investissement communautaire Montréal, Telus investissement communautaire Vancouver, Coast Capital Savings, la Fondation familiale George Hogg, la Fondation familiale Diamond et la Fondation Hamber pour leur généreux support au programme Parlons Droits. Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles des bailleurs de fonds pour ce programme.

EQUITAS – CENTRE INTERNATIONAL D'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS

666, rue Sherbrooke Ouest, Bureau 1100, Montréal, Québec, Canada, H3A 1E7

T : 514 954-0382 E : info@equitas.org www.equitas.org

© 2018 Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains

ISBN – 978-2-924673-43-0

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018



© Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains 2018. Sauf mention contraire, le contenu du matériel d'information d'Equitas est publié sous Creative Commons, [Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Partage dans les mêmes conditions \(CC BY-NC-SA\)](#). Lorsque nous attribuons la propriété de matériels à un détenteur de copyright autre qu'Equitas, ces matériels ne sont pas régis par les conditions de la licence Creative Commons. Si vous utilisez ou adaptez du matériel dans la publication, veuillez utiliser la mention de droits d'auteur la plus appropriée parmi celles qui figurent ci-dessous.

- **Si vous n'avez pas modifié le matériel d'une quelconque façon, utilisez la déclaration suivante :** Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains, (2018), Parlons droits : Trousse d'éducation aux droits humains pour jeunes est diffusé sous la licence [CC BY-NC-SA 4.0](#).
- **Si vous avez modifié, adapté ou recomposé d'une quelconque façon le matériel, utilisez la déclaration suivante :** Cette publication, [NOM DE votre PUBLICATION], est adaptée de la publication Parlons droits : Trousse d'éducation aux droits humains pour jeunes d'Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains, sous la licence de CC BY-NC-SA 4.0 . [NOM DE VOTRE PUBLICATION] est diffusé sous la licence [CC BY-NC-SA 4.0](#).

INTRODUCTION

La trousse Parlons droits (ci-après trousse) est un outil d'animation conçu pour mener des activités et des projets d'éducation aux droits humains (ci-après ÉDH) auprès des jeunes de 12 à 25 ans. La trousse fait partie intégrante de Parlons droits, un programme d'ÉDH dont le but est de développer la capacité des jeunes à s'engager dans des actions pour promouvoir le respect des droits humains. Les jeunes qui prennent part au programme Parlons droits s'engagent dans un processus d'autonomisation guidé par les valeurs et principes des droits humains. Parlons droits offre également des formations de base et avancées aux intervenant-e-s jeunesse, un encadrement, un suivi et des mécanismes de soutien aux organisations, un outil numérique sous forme d'espace en ligne centré sur les jeunes (parlonsdroits.ca), un guide de projet d'action communautaire pour faciliter la réalisation de projets par les jeunes, ainsi qu'un soutien organisationnel pour les projets d'action communautaire menés par les jeunes.

Les activités d'ÉDH présentées dans cette trousse sont conçues dans le but de promouvoir les droits humains, la non-discrimination et la résolution pacifique des conflits dans les communautés grâce à la participation active des jeunes. Alors que les jeunes cheminent dans les activités de la trousse, ils prennent conscience que leurs idées et talents sont des atouts majeurs pour la société et qu'ils ont la responsabilité de prendre part à l'édification de la communauté dans laquelle ils veulent vivre.

Le but ultime de la trousse est d'engager les jeunes et d'appuyer leurs actions et leadership en vue de bâtir des communautés plus accueillantes et plus inclusives où les droits humains de tout un chacun sont respectés.

La première édition de la trousse Parlons droits remonte à 2010, et depuis, des organisations jeunesse dans plus de cinquante communautés partout au Canada l'ont adoptée. Les activités qui y sont proposées ont également été intégrées dans bon nombre d'outils pédagogiques développés au Canada et ailleurs dans le monde pour les jeunes. Ces activités évoluent au fil du temps grâce aux commentaires recueillis lors des formations, des rencontres avec les groupes de discussion et auprès de nos partenaires partout au Canada. La trousse demeure ainsi pertinente aux réalités quotidiennes des jeunes. La présente version de la trousse est la troisième.

À QUI S'ADRESSE LA TROUSSE?

Cette trousse constitue une ressource pour les jeunes, les intervenant-e-s jeunesse et les éducatrices-teurs qui œuvrent auprès des jeunes de 12 à 25 ans qui appartiennent à des groupes et des organismes communautaires, qui fréquentent l'école ou qui sont inscrits à des programmes récréatifs ou parascolaires.

Puisque la jeunesse englobe l'enfance, l'adolescence et la jeune vie adulte, la tranche d'âge des 12-25 ans n'est pas exclusive à cette période de vie, et des personnes plus jeunes ou plus âgées peuvent très bien participer aux activités et aux projets Parlons droits, du fait de leur vécu, de leurs besoins et de leur intérêt à vouloir aborder les thèmes présentés dans la trousse.

QUELLES SONT LES VALEURS PROMUES DANS LA TROUSSE?

La trousse contribue à renforcer les valeurs positives issues des principes fondamentaux d'égalité et de dignité humaine sous-jacents à la *Déclaration universelle des droits de l'homme*. Dans cette trousse, les valeurs promues sont :

- la collaboration
- le respect
- l'équité
- l'inclusion
- le respect de la diversité
- la responsabilité
- l'acceptation

QUELS SONT LES THÈMES ABORDÉS DANS LES ACTIVITÉS ET PROJETS DE LA TROUSSE?

Les principaux thèmes abordés sont :

- l'identité et l'estime de soi
- la violence et l'intimidation
- les relations saines
- la discrimination
- la participation et l'engagement
- les droits et les responsabilités

*L'égalité des genres est un thème transversal intégré dans toutes les activités et projets de la trousse.

En s'appuyant sur les thèmes identifiés lors de l'évaluation des besoins menée à Montréal en 2008 (131 intervenant-e-s jeunesse et 79 jeunes interrogés), les thèmes susmentionnés reflètent les domaines prioritaires que les jeunes, les intervenant-e-s jeunesse et les éducatrices-teurs souhaitent aborder et discuter. Pour plus de thèmes et d'enjeux qui sont importants pour les jeunes au Canada, consultez parlonsdroits.ca.

QUELLE EST L'APPROCHE ÉDUCATIVE DE LA TROUSSE?

Parlons droits part du principe que tous les jeunes, quelle que soit leur situation, peuvent contribuer à la société de façon significative. Il est important de permettre aux jeunes de participer à la vie de leur communauté en renforçant leur motivation, en leur offrant des possibilités et en améliorant leurs capacités. Une approche participative ancrée dans l'apprentissage transformateur est indispensable à l'autonomisation. Grâce à cette approche, les jeunes sont en mesure d'acquérir les connaissances, la confiance, l'estime de soi et les compétences requises pour exprimer leurs besoins en matière de droits humains et entreprendre les actions appropriées pour assurer le respect de ces droits.

La trousse vise à développer chez les jeunes leurs connaissances en matière de droits humains ainsi que les compétences, attitudes et comportements essentiels pour bâtir des communautés inclusives et respectueuses des droits. La trousse vise à développer leurs :

- **connaissances** liées aux droits, aux responsabilités et à la diversité dans les communautés;
- **compétences**, telles que la pensée critique, l'empathie et la communication efficace;
- **attitudes et comportements** en accord avec les droits humains, tels que l'ouverture à la diversité et le respect de cette diversité, l'acceptation des autres et la solidarité avec tous les membres de la communauté.

L'approche participative de la trousse met à profit le vécu des jeunes et les engage dans un processus de réflexion critique qui leur permet de prendre conscience qu'ils ont non seulement le droit de participer à la vie de leur communauté, mais qu'ils ont également la responsabilité de le faire. Parallèlement, les intervenant-e-s jeunesse impliqués dans Parlons droits prennent davantage conscience de la véritable contribution des jeunes à des changements positifs dans la communauté, et de leur propre rôle en matière d'animation dans le processus.

Un élément essentiel de chaque activité dans la trousse est le retour sur l'activité où les participantes et participants sont invités à commenter ce qu'ils ont ressenti (**on s'exprime** ) durant l'activité, ce à quoi l'activité leur a fait penser (**on réfléchit** ) , et ce qu'ils peuvent modifier (**on propose des actions** ) quant à leurs attitudes et comportements et ceux de leurs pairs afin de mieux refléter les valeurs des droits humains. Grâce à ce retour sur l'activité, les jeunes ont la possibilité de vivre des expériences enrichissantes en groupe, de réfléchir à leur propre vécu, d'exprimer leurs points de vue et d'écouter ceux des autres, et d'entreprendre des actions concrètes au sein de leur organisation jeunesse et de leurs communautés respectives en vue de bâtir des communautés plus inclusives et équitables et plus respectueuses des droits.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT D'ÉDUCER LES JEUNES SUR LES DROITS HUMAINS?

- **Parce que c'est un droit:** L'Article 42 de la *Convention relative aux droits de l'enfant* stipule que les jeunes ont le droit de connaître leurs droits. Les adultes ont la responsabilité d'informer les jeunes de leurs droits et de s'assurer qu'ils peuvent en jouir.
- **Pour accroître le respect des droits humains:** Connaître ses droits est le premier pas vers la promotion d'un plus grand respect des droits humains. Généralement, là où les jeunes connaissent leurs droits, un meilleur respect des droits humains s'installe et les violations des droits humains sont en baisse.
- **Parce que les droits humains sont universellement reconnus:** Les droits humains offrent un cadre objectif pour déterminer les comportements acceptables en se référant aux valeurs universellement reconnues et directement issues de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*.
- **Pour renforcer les comportements positifs chez les jeunes:** L'ÉDH est une façon très efficace de favoriser les comportements positifs parce qu'elle intègre la pensée critique et le renforcement d'un sens des responsabilités chez les jeunes. L'ÉDH les incite à examiner comment ils interagissent avec les autres et à modifier leurs comportements afin de mieux refléter les valeurs des droits humains. Il en résulte que les jeunes sont non seulement plus conscients de l'importance des valeurs des droits humains, telles que le respect, la collaboration et l'inclusion, mais ils sont également mieux outillés pour les mettre en pratique dans leur quotidien.
- **Pour favoriser le développement de l'estime de soi et de la participation active:** Grâce à l'ÉDH, les jeunes prennent conscience que chaque personne a non seulement le droit, mais aussi la responsabilité de participer à la vie de sa communauté. Les jeunes découvrent que leurs idées et talents sont des atouts majeurs pour la société et qu'ils ont la responsabilité de participer à l'édification du monde dans lequel ils veulent vivre. L'ÉDH offre aux jeunes les outils dont ils

ont besoin pour promouvoir les valeurs des droits humains dans le cadre d'actions concrètes et significatives. L'ÉDH favorise ainsi la participation des jeunes et les prépare à devenir des citoyen-ne-s responsables qui sont conscients de leurs droits et responsabilités.

ORGANISATION DE LA TROUSSE

La trousse compte quatre parties.

La partie **Références** qui comprend :

- 23 références sur le renforcement de la compréhension des principes et valeurs des droits humains, l'utilisation de la trousse, des astuces et conseils pour animer les activités, ainsi que des outils supplémentaires pour les éducatrices-teurs

La partie **Dinamicas** qui comprend :

- des explications sur la nature de chaque dinamica et comment les animer
- 25 dinamicas

La partie **Activités** qui comprend :

- les index des activités par thème et par valeur
- 41 activités

La partie **Projets** qui comprend :

- des directives sur comment animer un projet d'action communautaire mené par des jeunes
- une liste d'exemples de projets Parlons droits menés par des jeunes
- 2 exemples de projets détaillés qui peuvent être animés avec un groupe de jeunes

COMMENT UTILISER LA TROUSSE?

Les activités et projets présentés dans cette trousse contribuent à faire connaître les droits humains et à maximiser la participation des jeunes. Cette trousse peut également servir :

- **d'outil de prévention:** Chaque activité ou projet aide à promouvoir des valeurs positives - collaboration, inclusion, respect de la diversité - lesquelles favorisent un milieu de vie dynamique, et contribuent à réduire les conflits et à prévenir le racisme et la discrimination dans un groupe. Les activités et projets servent également à aborder des thèmes qui préoccupent les jeunes, tels que l'estime de soi, l'identité, la violence, l'intimidation et la discrimination. Pour utiliser la trousse en tant qu'outil de renforcement des valeurs, attitudes et comportements positifs, reportez-vous à l'index par thème et par valeur.
- **d'outil d'intervention:** Des activités triées sur le volet peuvent vous aider à faire face de façon constructive aux incidents susceptibles de survenir dans un groupe. Par exemple, si un incident lié à la discrimination surgit, vous pouvez choisir dans l'index thématique une activité sur la discrimination qui pourra vous aider.

► Introduction

- **d'outil de programmation:** Des activités peuvent être utilisées en séquence pour soutenir la participation et l'engagement des jeunes dans vos programmes. Par exemple, vous pouvez choisir une valeur par semaine ou par mois et intégrer des activités associées à cette valeur dans votre programmation grâce à l'index des activités par valeur. La partie Projets propose un processus à 5 étapes pour réaliser un projet mené par les jeunes sur une période de quelques semaines ou de quelques mois.

La trousse est conçue dans le but d'engager les jeunes dans un processus qui s'échelonne sur plusieurs semaines ou plusieurs mois. Plus la trousse est utilisée, plus les habiletés sont renforcées et plus des changements positifs se font sentir au niveau de la dynamique de groupe.

Les changements positifs peuvent inclure:

- des comportements plus positifs;
- un meilleur esprit d'équipe;
- une participation active accrue de la part des jeunes;
- un nombre accru de résolutions pacifiques des conflits;
- une baisse de la discrimination;
- une meilleure compréhension des droits et responsabilités.

RÉFÉRENCES

référence 1

QUE SONT LES DROITS HUMAINS?

Les droits humains sont les **droits** que chaque personne possède du seul fait d'être un être humain. Ils s'appuient sur le principe que tous les êtres humains sont égaux, en dignité et en droits. Les droits humains ont tous la même importance et ne peuvent être retirés à personne, en aucune circonstance.

À QUOI SERVENT LES DROITS HUMAINS?

Les droits humains incluent notamment notre droit de **vivre dans la dignité**, lequel inclut le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité. Vivre dans la dignité suppose, entre autres, d'avoir un logement et de la nourriture, de pouvoir participer à la société, de recevoir une éducation, de travailler, de pratiquer sa religion, de parler sa langue et de vivre en paix. Les droits humains constituent un outil pour **protéger chaque personne** contre la violence et les abus. Les droits humains invitent au **respect mutuel**. Ils nous pressent d'agir en toute connaissance de cause et avec responsabilité afin de s'assurer que les droits des autres ne sont pas bafoués. Par exemple, il est de notre droit de vivre libre, sans faire l'objet de discrimination, mais il est également de notre responsabilité de ne pas discriminer les autres.

QU'EST-CE QUE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME?

La *Déclaration universelle des droits de l'homme* (DUDH) est le **document fondateur** des droits humains. La DUDH a été adoptée le 10 décembre 1948 par l'Organisation des Nations Unies et sert de référence pour fixer les standards à atteindre en matière de droits humains. Même si la DUDH n'a pas officiellement force de loi, ses principes fondamentaux ont acquis, au cours des années, le statut de **standards internationaux** puisque la plupart des pays la considèrent comme une loi.

Un grand nombre d'instruments juridiquement contraignants relatifs aux droits humains se sont inspirés de la DUDH, notamment le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* (1966) et le *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* (1966). Ces deux Pactes et la DUDH forment ce qu'on appelle la *Charte internationale des droits de l'homme*. Conformément à la Déclaration universelle, ces Pactes reconnaissent que « *l'idéal de l'être humain libre, jouissant des libertés civiles et politiques et libéré de la crainte et de la misère, ne peut être réalisé que si des conditions permettant à chacun de jouir de ses droits civils et politiques, aussi bien que de ses droits économiques, sociaux et culturels, sont créées...* »

QU'EST-CE QUE LA DIGNITÉ HUMAINE?

La dignité humaine est un principe fondamental des droits humains qui affirme que, du seul fait d'être un être humain, **toute personne mérite le respect**. Quels que soient son âge, sa culture, sa religion, son origine ethnique, sa couleur, son sexe, son orientation sexuelle, son identité de genre, sa langue, son handicap, son origine sociale, son état civil ou ses convictions politiques, chaque personne mérite d'être respectée.

QU'EST-CE QUE L'ÉGALITÉ?

L'égalité est un principe fondamental des droits humains qui affirme que tous les êtres humains naissent libres et égaux. L'égalité suppose que **toutes et tous ont les mêmes droits** et méritent le même respect. La **non-discrimination** fait partie intégrante du concept d'égalité. Elle assure que personne ne se voit nier la protection de ses droits humains sur la base de facteurs comme l'âge, l'origine ethnique, le sexe, l'orientation sexuelle, la religion, ou autre statut quelconque.

référence 7

PROMOUVOIR LES VALEURS DES DROITS HUMAINS

QUELLES SONT LES VALEURS DES DROITS HUMAINS?

Les sept valeurs des droits humains promues dans cette trousse découlent des droits humains tels que définis dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme*. En promouvant les valeurs de coopération, de respect, d'équité, d'inclusion, de respect de la diversité, de responsabilité et d'acceptation, et en les intégrant dans notre quotidien, nous manifestons notre respect des droits humains. Lorsque ces valeurs ne sont pas respectées ou sont mal comprises, la discrimination et l'inégalité risquent de s'implanter. Les valeurs sont fondamentales pour soutenir les principes clés de la dignité humaine et de l'égalité qui sont inhérents à la *Déclaration universelle des droits de l'homme*. Les sept valeurs sont définies ci-après.

COLLABORATION

RESPECT

ÉQUITÉ

LES 7 VALEURS DES DROITS HUMAINS

INCLUSION

RESPECT DE LA DIVERSITÉ

RESPONSABILITÉ

ACCEPTATION

► **Référence 7 promouvoir les valeurs des droits humains**

VALEURS	DÉFINITIONS	EXEMPLES
COLLABORATION	La collaboration, c'est agir ou travailler ensemble pour atteindre un but commun.	Échanger nos idées et mettre en commun nos talents pour réaliser un travail d'équipe. Se réunir et travailler ensemble pour organiser une fête pour une amie ou un ami.
RESPECT	Le respect, c'est reconnaître que toute personne est importante et doit être traitée avec dignité. Dans le contexte des droits humains, le respect ne se mérite pas; c'est un droit inhérent à toute personne, en toutes circonstances.	Traiter chaque personne avec respect en l'appelant par son nom, sans utiliser de surnom offensant. Ne pas inventer ou propager des rumeurs au sujet des gens. Respecter l'apparence des autres.
ÉQUITÉ	L'équité, c'est accorder à chaque personne la même importance, les mêmes droits et les mêmes chances.	Donner la parole autant aux garçons qu'aux filles. Lorsque les jeunes se réunissent dans différents contextes, les encourager à choisir des lieux qui sont accessibles à des jeunes vivant avec des handicaps physiques.
INCLUSION	L'inclusion, c'est agir pour favoriser la pleine participation de chaque personne, sans distinction.	Imaginer ensemble des façons de modifier une activité afin que toutes et tous puissent participer, notamment les jeunes qui maîtrisent peu la langue, qui vivent avec un handicap ou qui sont timides. Modifier le choix d'une activité, comme louer un film au lieu d'aller au cinéma, pour que tout le monde puisse participer, y compris les personnes dont le budget est limité.

VALEURS	DÉFINITIONS	EXEMPLES
RESPECT DE LA DIVERSITÉ	Le respect de la diversité, c'est reconnaître et valoriser les particularités de chaque personne.	Valoriser les différences afin que chaque jeune puisse être fier d'être ce qu'il est, de son apparence physique, de ses goûts, de ses habitudes de vie, de ses croyances, de sa façon de s'habiller, de parler ou de penser. En apprendre davantage sur l'histoire de différentes communautés de la ville (p. ex., les communautés italienne, haïtienne, chinoise, LGBTQI, et autres).
RESPONSABILITÉ	La responsabilité, c'est avoir pleinement conscience de ses actes, et d'assumer les conséquences de ses actions, ou de ses inactions.	Agir pour le bon fonctionnement du groupe en respectant ce que propose l'animatrice ou l'animateur ou en participant pleinement. S'exprimer de façon respectueuse lorsqu'une idée nous déplaît. Écouter les autres lorsqu'elles et ils réagissent à nos mots et gestes, et reconnaître nos erreurs.
ACCEPTATION⁵	L'acceptation, c'est reconnaître que chaque personne est membre à part entière du groupe et de la société.	Encourager chaque jeune à exprimer ses idées ou à participer à des activités sans avoir peur d'être jugé ou rejeté, et ce, quels que soient son âge, son genre, sa culture, sa religion, son orientation sexuelle ou toute autre caractéristique.

5 La valeur de l'acceptation utilisée dans cette trousse réfère à la notion de tolérance, telle qu'elle est définie par l'UNESCO dans la *Déclaration de principes sur la tolérance* du 16 novembre 1995.

référence 8

INTÉGRER PARLONS DROITS DANS SA PROGRAMMATION

Au moment d'intégrer des activités ou projets Parlons droits dans votre programmation, il est important de prendre en compte le **contexte**, les **besoins** et les **intérêts du groupe**. Par exemple, au moment de planifier l'horaire, prévoyez du temps pour choisir des activités ou des projets appropriés. Dans la mesure du possible, faites cette planification en partenariat avec les jeunes et l'ensemble du personnel.

La trousse comprend quelques outils pour vous aider à choisir des activités ou projets :

Les **index** permettent de choisir des activités et des projets en fonction des thèmes à explorer et des valeurs à renforcer avec le groupe.

THÈMES	IDENTITÉ ET ESTIME DE SOI	VIOLENCE ET INTIMIDATION	RELATIONS SAINES	DISCRIMINATION	PARTICIPATION ET ENGAGEMENT	DROITS ET RESPONSABILITÉS	
VALEURS	COOPÉRATION	RESPECT	ÉQUITÉ	INCLUSION	RESPECT DE LA DIVERSITÉ	RESPONSABILITÉ	ACCEPTATION

La **première page** de chaque fiche d'activité ou de projet permet de choisir des activités appropriées en fonction :

- de la description de l'activité ou du projet;
- du but de l'activité ou du projet;
- du temps disponible (durée);
- de la taille du groupe;
- des matériaux;
- des compétences de vie à développer;
- des thèmes abordés par l'activité ou le projet;
- des valeurs des droits humains renforcées;
- des droits et responsabilités à aborder.



Quelques trucs pour vous aider :

- **Commencez avec une activité dinamica simple.** Une fois que le groupe est bien établi et que ses membres se connaissent un peu plus, vous pouvez choisir des activités plus complexes.
- **Planifiez une activité plus énergique et une qui est plus calme.** Essayez d'alterner entre une activité plus physique et une qui demande plus de réflexion. De cette façon, vous éviterez de perdre l'intérêt et l'énergie groupe.
- **Soyez flexible.** Prenez en considération les besoins de vos jeunes et la cohésion du groupe. Si un problème survient et vous voulez l'aborder de front, révisez votre programme et cherchez une activité qui serait plus convenable. Invitez les jeunes à vous faire part des activités qu'ils préfèrent; vous pourriez également choisir et planifier les activités ensemble.
- **Moins c'est mieux.** N'essayez pas de faire trop d'activités lors d'une seule rencontre. N'entreprenez pas plus de 3 activités par séance.
- **Privilégiez des activités ponctuelles** si les jeunes qui participent aux activités ne sont pas toujours les mêmes ou si votre groupe se connaît peu. L'animation d'activités ponctuelles sur une base régulière permettra de consolider la dynamique du groupe et mènera éventuellement à la réalisation d'un projet de plus longue durée.
- **Privilégiez un projet** si la composition du groupe est relativement stable, les participantes et participants se connaissent assez bien et désirent s'engager dans une démarche de quelques semaines afin d'atteindre un objectif concret comme une exposition de photos (projet 1) ou une campagne d'affiches (projet 2). Il est aussi possible de les aider à réaliser le projet de leur choix. Pour vous aider, consultez les directives de projet d'action communautaires et les exemples à la section Projets.
- **Essayez quelque chose de nouveau.** S'il est parfois plus facile d'animer des activités ou de faire des projets que vous connaissez déjà, rappelez-vous que les nouvelles activités et les nouveaux projets stimulent l'intérêt des participantes et participants.
- **Amusez-vous.** Ayez du plaisir avec vos jeunes – ces activités ne devraient pas ressembler à l'école. Faites une pause et prenez une collation avec vos jeunes et adaptez-vous à leur horaire. Essayez une activité dinamica suivie d'une activité dont le contenu va plus en profondeur.

Plus vous utiliserez la trousse, plus les changements positifs sur le plan de la dynamique du groupe seront notables. Pour de meilleurs résultats, nous vous suggérons d'y consacrer au moins deux périodes de 60 à 90 minutes par mois. Selon la durée des activités choisies, vous devriez pouvoir animer de 3 à 5 activités par mois ou entreprendre un seul projet à plus long terme.

référence 13

PROMOUVOIR LE DROIT À LA NON-DISCRIMINATION

QU'EST-CE QUE LA DISCRIMINATION?

La discrimination est une **action** qui consiste à **exclure des personnes ou un groupe** ou à leur refuser, par exemple, des emplois, des logements ou l'accès à des lieux publics ou à des services. Il y a discrimination lorsqu'un individu ou un groupe se fonde sur l'une des « caractéristiques » d'un individu – ou d'un groupe – pour l'exclure, l'isoler, le traiter différemment ou ne pas reconnaître ses droits.

QU'EST-CE QUE LE DROIT À LA NON-DISCRIMINATION?

Le droit à la non-discrimination signifie que toute personne a le **droit d'être traitée de façon équitable**. Chaque être humain a le droit d'exercer ses droits fondamentaux « sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.⁸ »

QUELS SONT LES MOTIFS DE DISCRIMINATION?

Selon la *Charte canadienne des droits et libertés* et les chartes, les lois et codes provinciaux énonçant les droits humains, il existe plusieurs motifs de discrimination. Dans la plupart des provinces canadiennes et territoires, il est **illégal de discriminer une personne** sur la base des éléments suivants :

- l'âge,
- le sexe,
- la condition sociale (revenu, occupation, scolarité, etc.),
- la couleur de la peau,
- la race,
- les convictions politiques,
- l'état civil (sans-papiers, adopté, famille monoparentale, union libre, famille homoparentale, etc.),
- la grossesse,
- le handicap,
- la langue,
- l'orientation sexuelle,
- l'identité et l'expression de genre,
- l'origine ethnique ou nationale,
- la religion.

⁸ Déclaration universelle des droits de l'homme, article 2.

COMMENT LA TROUSSE PEUT-ELLE AIDER À PROMOUVOIR LA NON-DISCRIMINATION?

Les activités de la trousse sont conçues pour **promouvoir**, sur une base régulière, des valeurs telles que le **respect de la diversité**, **l'inclusion** et **l'acceptation**. Favoriser l'intégration de ces valeurs dans les comportements et les attitudes des jeunes est un moyen concret de prévenir la discrimination.

FAVORISER UNE APPROCHE PRÉVENTIVE

De multiples recherches ont démontré l'efficacité des approches préventives pour lutter contre la discrimination et le racisme. En effet, il est beaucoup plus facile d'aider les jeunes à acquérir des valeurs et des attitudes d'ouverture et de respect envers la diversité plutôt que de tenter de modifier des comportements discriminatoires une fois que ces derniers sont bien ancrés.

RESPONSABILISER ET OUTILLER LES JEUNES

Les jeunes vivent des situations de discrimination au quotidien. Ils peuvent être influencés par les rôles stéréotypés de genre présentés dans les médias, être victimes de railleries fondées sur l'apparence physique ou répéter des blagues ou des commentaires racistes préalablement entendus. Il importe donc non seulement de les sensibiliser, mais également de les responsabiliser et de les outiller pour faire face, de façon constructive, aux situations discriminatoires.

Les activités de la trousse permettent de vivre, dans le cadre d'une activité, des situations où les jeunes doivent choisir entre différents comportements : inclusion ou exclusion, violence ou dialogue, compétition ou coopération, etc. Ces expériences concrètes leur permettent de réfléchir en groupe à l'importance du respect de la diversité, à l'inclusion et à l'acceptation et de proposer des actions pour mettre en pratique ces valeurs dans leur vie quotidienne.

En participant aux activités de la trousse, les jeunes **développent des habiletés concrètes pour réagir aux situations de discrimination**. Les jeunes apprennent à reconnaître les comportements et les attitudes discriminatoires et à proposer des solutions de rechange plus inclusives et plus respectueuses de la diversité. Les valeurs et attitudes positives que les jeunes développent grâce aux activités de la trousse pourront perdurer jusqu'à l'âge adulte, contribuant ainsi à la construction d'une société plus respectueuse des droits humains. Les jeunes seront ainsi prêts à devenir des agents de changement dans la société.

ACTIVITÉS

DES GRAFFITIS MUR À MUR

Les participantes et participants créent un mur de graffitis qui représente les membres du groupe



INTÉRÊT DE L'ACTIVITÉ

Réfléchir aux modes d'expression qu'utilisent les participantes et les participants et parler de soi et de son identité

DURÉE

45 minutes

TAILLE DU GROUPE

De 3 à 25 personnes

MATÉRIEL REQUIS

- grandes feuilles de papier
- crayons
- magazines
- colle
- ciseaux

HABILITÉS

- conscience de soi
- communication efficace

▶ THÈMES

Identité et estime de soi, discrimination

▶ VALEURS

Respect, acceptation

DROITS ET RESPONSABILITÉS

Droit à la non-discrimination (Article 2 CRDE, Article 2 DUDH), Droit d'exprimer ses opinions (Article 12 CRDE, Article 19 DUDH). Pour jouir de ces droits, il est important de respecter la différence, la vie privée et les opinions des autres.

► **Activité 1 des graffitis mur à mur**

DÉROULEMENT

1. Collez de grandes feuilles de papier au mur.
2. Proposez aux participantes et participants de retranscrire sur les feuilles, et ce, sans censure, des graffitis qu'elles et ils ont déjà lus sur les murs des toilettes, au parc, à l'école, et à d'autres endroits. Ajoutez des graffitis au besoin.
3. Animez une discussion sur ces graffitis en posant quelques questions. Amenez le groupe à poser un regard critique sur les énoncés racistes, sexistes, homophobes ou discriminatoires.
 - » Comment vous sentez-vous en voyant ces graffitis? Êtes-vous d'accord avec ces graffitis? Pourquoi?
 - » Les graffitis sont-ils utiles ou nuisibles? En quel sens certains peuvent-ils être utiles ou nuisibles?
 - » On dit parfois que le graffiti est « l'art des jeunes ». Êtes-vous d'accord avec cette affirmation? Pourquoi certains jeunes font-ils des graffitis, selon vous?
4. Proposez aux participantes et participants de créer ensemble un mur de graffitis à leur image. Distribuez à chacun une feuille qui représente une brique de ce mur. Invitez chaque participante et participant à concevoir une brique qui le représente en faisant un tag (une signature personnelle stylée), un dessin ou un collage, par exemple. La « brique » du mur de graffiti pourrait représenter, par exemple, la valeur la plus importante pour la personne, sa plus grande qualité, son slogan personnel, son plus grand rêve, une cause qui lui tient à cœur, etc.
5. Créez le mur de graffitis en collant les feuilles côte à côte et demandez aux participantes et participants d'expliquer ce que représente sa brique.

VARIANTE

Réalisez des graffitis sur un mur de graffitis mis à votre disposition par la municipalité ou une organisation.

RETOUR

À la fin de l'activité, amorcez une discussion en vous inspirant des questions suivantes :

**on s'exprime**

- Est-ce que vous avez aimé travailler à la création d'un mur de graffitis? Pourquoi?
- Était-ce facile d'exprimer qui on est par le graffiti?
- Qu'avez-vous ressenti lorsque vous deviez vous décrire aux autres?

**on réfléchit**

- Le graffiti est-il un bon moyen d'exprimer qui on est et ce qu'on pense?
- Pourquoi est-il important d'exprimer ce qu'on pense et ce qu'on vit?
- En regardant les différentes briques, est-ce qu'il est possible de trouver des points que tout le groupe a en commun? Y a-t-il des différences entre les briques des garçons et celles des filles?

**on propose des actions**

- Que pouvons-nous faire pour que les idées des jeunes soient entendues et respectées dans le groupe et en société?
- Que pouvons-nous faire pour que l'identité de chaque personne dans notre groupe soit respectée?
- Que pouvons-nous faire d'autre pour apprendre à mieux nous connaître les uns les autres?

MA LIGNE DE VIE

Les participantes et participants créent une ligne de vie qui illustre leur parcours



INTÉRÊT DE L'ACTIVITÉ

Parler de sa vie et de son identité; partager ses buts et ses aspirations, et déterminer des points communs

DURÉE

45 minutes

TAILLE DU GROUPE

De 3 à 25 personnes

MATÉRIEL REQUIS

- grandes feuilles de papier
- crayons
- magazines
- ciseaux
- colle
- journaux

HABILITÉS

- conscience de soi
- participation active

▶ THÈMES

Identité et estime de soi

▶ VALEURS

Respect de la diversité,
responsabilités

DROITS ET RESPONSABILITÉS

Droit à la non-discrimination (Article 2 CRDE, Article 2 DUDH), Droit à la survie et au développement (Art. 6 CRDE), Droit d'exprimer ses opinions (Article 12 CRDE, Article 19 DUDH). Pour que nous puissions jouir de ces droits, nous devons respecter la différence, la vie privée et les opinions des autres.

* Inspiré de l'activité *Life Lines* (pages 11-14), décrite dans *Life Stories, Exploring Identity with Young People*, Youth Action against Racism and Discrimination (YARD), Dublin, 2004.

► Activité 5 ma ligne de vie

DÉROULEMENT

1. Demandez aux participantes et participants de tracer une ligne horizontale sur une grande feuille. Ensuite, demandez-leur d'inscrire : 1) leur date de naissance à l'extrémité gauche de la feuille; 2) « aujourd'hui » aux trois quarts de la feuille; et 3) « dans 5 ans » — ou un temps plus éloigné, comme dans 3 mois, 1 an, 10 ans, etc.
2. Les participantes et participants réfléchissent à des moments qui ont marqué leur vie et les indiquent ensuite sur leur ligne de vie. Elles et ils peuvent écrire ou dessiner, coller des photos ou des titres de magazines ou de journaux mis à leur disposition. Posez des questions pour les aider à réfléchir à des moments importants de leur vie :
 - » quel est ton premier souvenir d'enfance?
 - » quels ont été les événements les plus heureux ou les plus difficiles de ta vie?
 - » quels mentor-e-s ont eu une influence sur toi?
 - » quels ont été les moments les plus surprenants de ta vie?
 - » à quels moments t'es-tu senti-e fière ou fier de toi?
3. À la droite du mot « aujourd'hui », demandez aux participantes et participants d'écrire des mots ou de coller des photos qui représentent ce qu'elles et ils aimeraient devenir ou faire dans les cinq prochaines années ou plus tard dans le futur (dans 3 mois, 1 an, 10 ans, etc.).
4. Ensuite, individuellement ou en équipe de 2, les participantes et participants présentent au groupe leur ligne de vie.
5. Invitez les participantes et participants à trouver des points que différents membres du groupe ont en commun.

RETOUR

À la fin de l'activité, animez une discussion en vous inspirant des questions suivantes :



on s'exprime

- Était-ce facile ou difficile de partager votre ligne de vie avec les autres participantes et participants?
- Que ressentez-vous lorsque vous parlez de votre avenir?



on réfléchit

-
- Avez-vous certains éléments en commun avec d'autres personnes?
 - Quelles expériences ont été les plus importantes et les plus surprenantes pour vous?
 - Quelles expériences influent le plus sur votre identité?
 - Peut-on influencer le cours de notre vie? Comment?



on propose des actions

-
- Comment pouvons-nous mettre en valeur les forces de chaque personne?
 - Que pouvez-vous faire pour atteindre vos objectifs dans 3 mois, 1 an, 5 ans, 10 ans?
 - Comment pouvons-nous nous entraider afin d'atteindre nos objectifs?

BINGO POUR SE CONNAÎTRE

Les participantes et participants trouvent une personne qui correspond à chaque description proposée dans la grille



INTÉRÊT DE L'ACTIVITÉ

Faire connaissance et apprendre à connaître les autres

DURÉE

30 minutes

TAILLE DU GROUPE

De 5 à 25 personnes

MATÉRIEL REQUIS

- musique
- photocopies de la grille
« trouve quelqu'un qui... »

HABILITÉS

- relations interpersonnelles
- communication efficace

▶ THÈMES

Identité et estime de soi

▶ VALEURS

Respect, acceptation

DROITS ET RESPONSABILITÉS

Droit de choisir sa culture, sa langue et sa religion (Article 30 CRDE, Articles 18 & 15 DUDH), Droit de jouer et de se reposer (Article 31 CRDE, Article 24 DUDH). Pour que nous puissions jouir de ces droits, nous devons respecter les différences et accepter les autres.

► Activité 11 bingo pour se connaître

DÉROULEMENT

1. Photocopiez la grille « Trouve quelqu'un qui... ». Prévoyez une copie par personne.
2. Formez un cercle. Demandez à chacun-e de dire quelque chose de spécial à son sujet, quelque chose que les autres ne savent pas. Par exemple, une personne pourrait dire qu'elle joue d'un instrument ou qu'elle a déjà rencontré une ou un artiste (une musicienne ou un musicien, une actrice ou un acteur, etc.).
3. Précisez que l'objectif de l'activité est de mieux se connaître. Distribuez les photocopies.
4. Expliquez que l'activité consiste à circuler dans la pièce et à trouver, en posant des questions, des personnes qui correspondent aux descriptions sur la grille. Lorsqu'une participante ou un participant trouve une personne, elle ou il écrit le nom de cette personne dans la case correspondante. Le but est de remplir 2 lignes le plus vite possible. Comme au bingo, il peut s'agir d'une ligne verticale, horizontale ou diagonale. La première personne qui réussit à remplir 2 lignes gagne. Le nom d'une même personne ne doit pas être inscrit deux fois.
5. Signalez le début de l'activité en faisant jouer une musique entraînante.
6. Lorsque la personne gagnante est désignée ou après une durée déterminée (par exemple, 5 minutes), demandez au groupe de revenir en cercle.

RETOUR

À la fin de l'activité, animez une discussion en vous inspirant des questions suivantes :



on s'exprime

- Est-ce que cette activité vous a plu? Pourquoi?
- Qu'avez-vous ressenti lorsque vous deviez partager quelque chose sur vous-même avec les autres?



on réfléchit

- Avez-vous découvert des talents cachés chez les autres? Lesquels? Est-ce que ces talents vous ont surpris-e-s?
- Est-ce que vous percevez les personnes du groupe différemment? Expliquez.



on propose des actions

- Connaissez-vous des trucs efficaces pour briser la glace et entrer en contact avec une personne inconnue? Lesquels?
- Que peut-on faire pour apprendre à mieux connaître les autres?
- Comment peut-on mettre en valeur les forces de tout le monde dans le groupe?

TROUVE QUELQU'UN QUI... (À PHOTOCOPIER)

Aime lire	Peut nommer 5 droits humains	Aime dessiner	Joue d'un instrument	Adore cuisiner
Aime chanter	A gagné un prix	A vécu dans un autre pays	Est un-e athlète	Parle au moins trois langues
Est bonne ou bon en mathématiques	Aime le reggae	A un projet d'avenir	Danse le hip hop	A vécu du racisme dans le dernier mois
Se bat pour une cause	Est membre d'une équipe de sport	A un-e ami-e qui habite dans une autre province	Écrit de la poésie	Fait du bénévolat
Joue très bien au basketball	Aimerait être un-e artiste	A déjà participé à une manifestation	Pratique une religion	N'est pas membre de Facebook

PARLONS-EN !

Les participantes et participants identifient les sujets les plus importants pour elles et eux ainsi que des façons d'en discuter avec les autres



INTÉRÊT DE L'ACTIVITÉ

Réfléchir à différentes situations/différents sujets, en donner des exemples et identifier des actions possibles à entreprendre

DURÉE

45 minutes

TAILLE DU GROUPE

De 8 à 25 personnes

MATÉRIEL REQUIS

- 4 grandes feuilles de papier
- crayons
- photocopies des fiches

HABILITÉS

- conscience de soi
- communication efficace

▶ THÈMES

Les 6 thèmes

▶ VALEURS

7 valeurs des droits humains

DROITS ET RESPONSABILITÉS

Droit d'exprimer ses opinions (Article 12 CRDE, Article 19 DUDH). Pour que nous puissions jouir de ce droit, nous devons apprendre à respecter les opinions et les droits des autres.

DÉROULEMENT

1. Proposez aux participantes et participants de créer des affiches en écrivant une seule des formules suivantes sur chacune des grandes feuilles de papier : « Avec des ami-e-s », « Avec mes parents », « Avec des intervenant-e-s jeunesse », et « Avec des gens de mon école ou de ma communauté ». Placez ces affiches par terre devant le groupe, à quatre endroits différents.
2. Photocopiez la liste des sujets qui se trouve à la fin de l'activité et remettez une copie à chaque participante et participant.
3. Invitez les participantes et participants à découper les 5 sujets dont elles et ils aimeraient discuter. Elles et ils peuvent également ajouter d'autres sujets qui les intéressent sur des fiches vierges.
4. Demandez aux participantes et participants de placer chacun de leurs sujets à côté de l'affiche qui représente le mieux la ou les personnes avec qui elles et ils aimeraient discuter de cette question.
5. Quand tout le monde aura terminé de placer ses fiches, compilez les résultats et identifiez les 4 sujets les plus populaires associés à chacune des affiches.
6. Formez des équipes de 4 à 5 personnes.
7. Maintenant, invitez les équipes à choisir un sujet dont elles aimeraient parler « avec des ami-e-s » ou « avec des gens de leur école ou de leur communauté ». Demandez-leur d'identifier 3 exemples de sous-thèmes ou de questions liés à ce sujet et dont elles aimeraient discuter. Par exemple, si une équipe décide de parler du racisme, elle peut soulever des questions comme : Qu'est-ce que le privilège? Qu'est-ce que le racisme systémique? Comment réagir à une personne raciste?
8. Invitez chaque équipe à présenter ses questions au groupe.
9. Invitez tout le groupe à planifier une activité qui lui permettrait de discuter plus en profondeur des questions qui ont été identifiées. Vous pourriez, par exemple, organiser un débat ou tenir une soirée discussion pour parler de la question, inviter une conférencière ou un conférencier ou bien planifier une activité de sensibilisation dans la communauté, etc. Pour avoir plus d'idées d'activités, consultez la section sur les Projets d'action communautaire.

RETOUR

À la fin de l'activité, animez une discussion en vous inspirant des questions suivantes :

**on s'exprime**

- Avez-vous aimé l'activité?
- Était-ce facile de partager avec le groupe les questions que vous avez soulevées en équipe?

**on réfléchit**

- Dans votre communauté, pourquoi certains sujets ou enjeux sont-ils plus faciles à aborder que d'autres?
- Quelles stratégies pouvez-vous utiliser pour aborder un sujet difficile avec quelqu'un?
- Y a-t-il des gens autour de vous en qui vous avez confiance et qui peuvent vous aider quand vous avez besoin de parler? Y a-t-il des endroits dans votre communauté où vous pouvez discuter en toute sécurité?

**on propose des actions**

- Que pouvons-nous faire pour que tout le monde se sente à l'aise dans notre espace?
- Y a-t-il des sujets que vous aimeriez approfondir davantage? Comment pouvez-vous le faire?
- Comment pouvons-nous inciter les gens à nous parler de ce qui est important pour eux?

SUJETS DONT VOUS AIMERIEZ DISCUTER (À PHOTOCOPIER)

Réussir dans la vie

Activité 28 ◀

Chum ou blonde

Activité 28 ◀

Faire de l'argent

Activité 28 ◀

La cyberintimidation

Activité 28 ◀

Le racisme

Activité 28 ◀

**Ma culture ou celle
de mes parents**

Activité 28 ◀

La culture autochtone

Activité 28 ◀

Le sexe

Activité 28 ◀

Avoir un bébé

Activité 28 ◀

La drogue

Activité 28 ◀

SUJETS DONT VOUS AIMERIEZ DISCUTER (À PHOTOCOPIER)

Les gangs de rue

Activité 28 ◀

Ma relation avec mes parents

Activité 28 ◀

**Être une personne
immigrante ou réfugiée**

Activité 28 ◀

La pauvreté

Activité 28 ◀

L'environnement

Activité 28 ◀

Être populaire

Activité 28 ◀

La dépression et la santé mentale

Activité 28 ◀

L'image corporelle

Activité 28 ◀

L'exploitation sexuelle

Activité 28 ◀

Mes droits et responsabilités

Activité 28 ◀

SUJETS DONT VOUS AIMERIEZ DISCUTER (À PHOTOCOPIER)

La sexualité

Activité 28 ◀

**La réconciliation avec
les peuples autochtones**

Activité 28 ◀

**Les droits des travailleuses
et travailleurs**

Activité 28 ◀

Vivre avec un handicap

Activité 28 ◀

L'identité de genre

Activité 28 ◀

L'amour

Activité 28 ◀

L'amitié et la confiance

Activité 28 ◀

La violence

Activité 28 ◀

Vivre dans une famille d'accueil

Activité 28 ◀

**Agent-e de libération
conditionnelle**

Activité 28 ◀

PROJETS

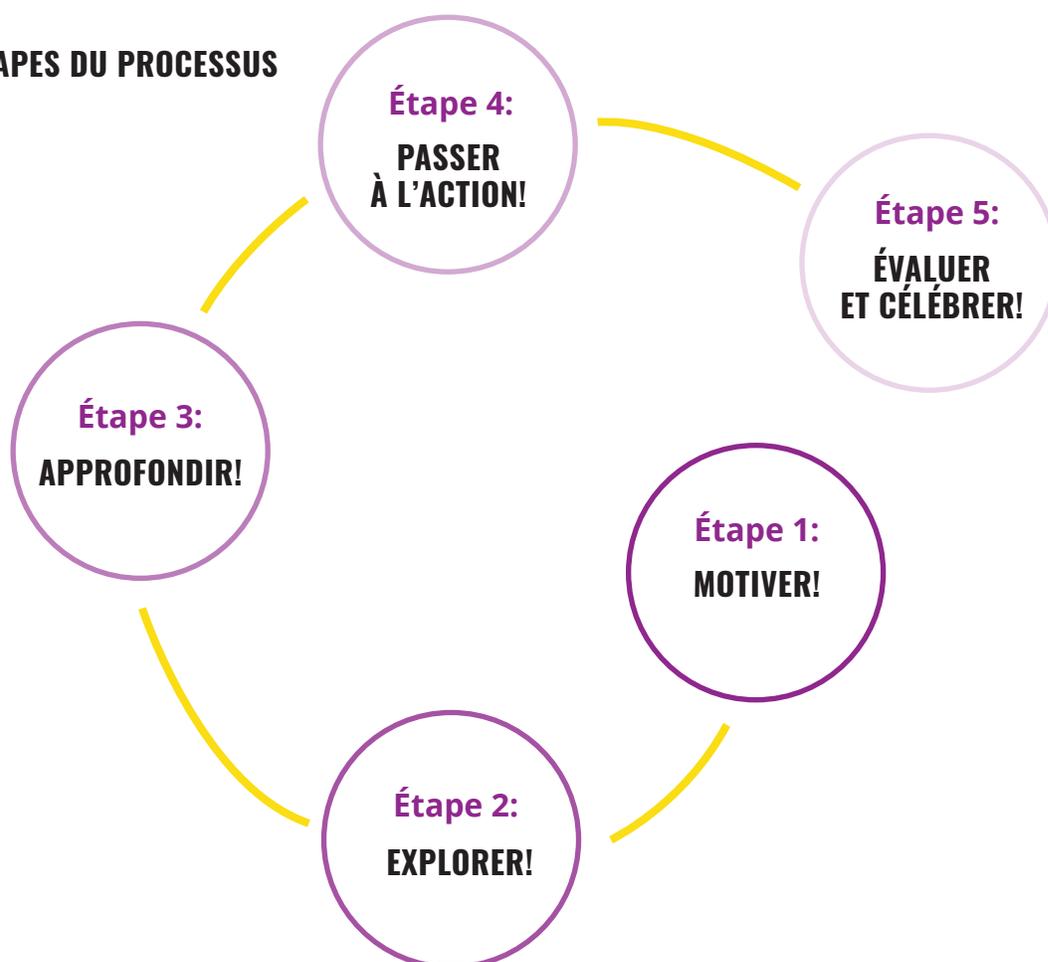
COMMENT MENER UN PROJET D'ACTION COMMUNAUTAIRE

Un projet d'action communautaire (PAC) mené par des jeunes est une occasion d'engager les jeunes en tant que leaders dans leurs communautés respectives. Grâce à un PAC, les jeunes mettent en pratique leur leadership et des compétences de vie telles que la pensée critique, l'empathie et la communication efficace. Ensemble, ils entreprennent des actions en vue de promouvoir les droits humains et les valeurs des droits humains telles que le respect de la diversité, l'inclusion et l'égalité avec les pairs, la famille, le personnel enseignant et d'autres membres de la communauté.

Grâce au processus PAC, les jeunes identifient les problèmes de droits humains qu'ils aimeraient aborder dans leur communauté tels que la pauvreté, la réduction de la discrimination et le renforcement du respect entre les jeunes et les adultes. Ils déterminent ensuite des actions qu'ils aimeraient entreprendre pour aborder ces problèmes, par exemple une pièce de théâtre, une collecte de fonds ou un rassemblement.

Un projet d'action communautaire Parlons droits comporte 5 étapes que vous pouvez réaliser avec un groupe de jeunes en quelques semaines ou quelques mois. Vous en apprendrez davantage sur chaque étape dans les pages ci-après.

LES 5 ÉTAPES DU PROCESSUS



CONSEILS POUR RÉUSSIR UN PAC MENÉ PAR DES JEUNES!

- **Soyez flexible.** Soyez prêt-e à adapter les cinq étapes du processus et à proposer des activités en fonction des besoins et des expériences des jeunes.
- **Organisez-vous.** Plus vous serez organisé-e, plus le projet a des chances de réussir. Assurez-vous d'avoir le bon matériel pour chaque session et soyez toujours prêt-e pour la session suivante.
- **Faire preuve de constance.** Idéalement, prévoyez des sessions hebdomadaires d'au moins 45 à 60 minutes pour que les jeunes aient suffisamment le temps d'entreprendre leur tâche liée au projet et de s'y concentrer. Il est également important de continuer à inclure dans votre programmation quotidienne ou hebdomadaire une période de temps pendant laquelle les jeunes peuvent s'amuser, rire et se détendre ensemble. Le PAC ne doit pas devenir une activité stressante mais plutôt se révéler un processus agréable pour les jeunes.
- **Faire preuve d'ouverture.** Invitez des personnes de la communauté à aider les jeunes à approfondir un sujet ou à développer des compétences en lien avec l'idée du projet
- **Affichez votre fierté.** Partagez votre progrès et vos résultats avec les gens de la communauté et les décideurs qui appuient votre projet. Célébrez tous vos succès, petits et grands!

EN TANT QU'ANIMATRICE, ANIMATEUR OU MENTOR-E, PRENEZ UN MOMENT POUR VOUS DEMANDER SI VOUS...

- écoutez attentivement ce que les jeunes disent (ou ne disent pas);
- faites la part des choses entre les besoins individuels des jeunes et ceux du groupe;
- gérez les conflits et aidez les jeunes à résoudre leurs conflits pacifiquement;
- incitez les jeunes à partager leurs idées et à vous faire part de leurs commentaires à votre sujet;
- accueillez favorablement les opinions divergentes;
- donnez l'exemple des comportements que vous souhaitez voir dans votre groupe;
- utilisez les différentes forces et capacités de chaque membre du groupe;
- développez consciemment les compétences de leadership et de vie des jeunes pendant les activités.

Nous aimerions remercier Patrimoine canadien, la Fondation RBC, la Ville de Montréal, le ministère québécois de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, la Fondation Winnipeg, le fonds Inclusion, Telus investissement communautaire Montréal, Telus investissement communautaire Vancouver, Coast Capital Savings, la Fondation familiale George Hogg, la Fondation familiale Diamond et la Fondation Hamber pour leur généreux support au programme Parlons Droits.



Funded by the
Government
of Canada

Financé par le
gouvernement
du Canada



RBC Fondation®

